

DEMANDE DE STAGE HOSPITALIER EN DEHORS DE L'ALSACE : Stage 2020-2021

A DEPOSER A LA FACULTE avant le :

- 30 juin : pour **octobre-novembre 2020** (pas pour le stage du DFASM1)
- 15 septembre : pour **décembre 2020-janvier 2021** (pas pour le stage du DFASM1)
- 1^{er} décembre : pour **février-mars ou avril-mai 2021** (pas pour le stage du DFASM1)
- 15 janvier : pour le **stage d'été** (juin à septembre) 2021 pour DFASM1, 2 et 3

CADRE RESERVE A LA FACULTE :

- Rang classement : _____
- Autorisation définitive : accordée non retenue
- Raisons du refus :
 - déjà extériorisé(e) service non agréé
 - faute de place Autre :

Année d'études : DFASM1 (stages uniquement en été, de juin à septembre) DFASM2 DFASM3 Auditeur 6^e année Niveau : N R

Période concernée : du _____ au _____

Nom : _____ Prénom : _____ Épouse : _____ Nationalité : _____

Adresse de l'étudiant(e) : _____ Code postal + ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____ @ _____

Adresse permanente des parents ^A : _____ Code postal + ville : _____

- Avez-vous déjà bénéficié d'une extériorisation de stage en 2^e cycle ? OUI NON
- Si **OUI**, pour : 1. Ville : _____ (Pays : _____) du _____ au _____ en : DFASM1 M2 M3
- 2. Ville : _____ (Pays : _____) du _____ au _____ en : DFASM1 M2 M3
- Si **NON**, une demande avait-elle été refusée l'an dernier par la Faculté ? OUI NON
- Motif : _____ Ville demandée : _____ (Pays : _____) en : DFASM1 M2 M3

- Avez-vous des séminaires ou examens de module à valider durant la période d'extériorisation ^B ? OUI NON
- Si **OUI**, lesquels ? (cf. point 4 au verso) _____

- Votre **grille de stage** durant cette période est : U2 V2 W2 X2 Y2 Z2 Autre : _____

- **Quel stage devez-vous accomplir (attention aux listes de spécialités ^C et ^D en bas de page !)**
- Chirurgie (1 mois) Anesthésiologie (1 mois) Urgences /Réa. Médicale (1 mois) Pédiatrie
- Médecine interne/Néphrologie ^C Spécialités médicales ^D Libre

- Lieu(x) de stage postulé(s) (remplir une seule demande pour deux destinations demandées au maximum) :
- 1^{er} demande :** du 01/ _____ au _____ Durée : _____ mois / matin après-midi temps plein
- Service : _____ Chef de Service : Pr/Dr _____
- Hôpital : _____ Ville : _____ Pays : _____
- 2^e demande :** du 01/ _____ au _____ Durée : _____ mois / matin après-midi temps plein
- Service : _____ Chef de Service : Pr/Dr _____
- Hôpital : _____ Ville : _____ Pays : _____

- **Complément(s) de stage à faire à Strasbourg** si la période à l'étranger **est inférieure aux 2 ou 3 mois** prévus par les grilles de DFASM1 -2 - 3 :
- Période 1 : du 01/ _____ au _____ Services souhaités : 1. _____ 2. _____
- Période 2 : du 01/ _____ au _____ Services souhaités : 1. _____ 2. _____

- **Conges annuels** (DFASM1, 2 et 3) ^E :
- Nb de jours : _____ du 01/ _____ au _____ et du 01/ _____ au _____

- **Connaissances linguistiques (joindre justificatif établi par un organisme officiel ou le Centre de Langues de la Faculté)**
- Savez-vous parler la langue utilisée dans le pays de destination ? Laquelle ? _____
- OUI, couramment OUI, passablement Quelques mots En cours d'apprentissage pas du tout
- Comment et où avez-vous appris cette langue ? _____
- Avez-vous obtenu le **CLES 2** (joindre attestation) ? **Anglais :** OUI NON **Allemand :** OUI NON **Espagnol :** OUI NON
- Date d'obtention : _____
- Avez-vous déjà participé à des **échanges européens ERASMUS+** ? OUI NON / Lieu _____ du _____ au _____

- **MOTIVATIONS PERSONNELLES** (à rédiger sur papier libre en tenant compte des règles à connaître – cf. au verso)

Signature de l'étudiant(e) : _____ A _____, le _____

A - concerne uniquement le père et/ou la mère et pas d'autres parents proches (grands-parents, oncle/tante, parrain/marraine, etc...) : joindre une quittance de loyer ou une attestation d'électricité / de gaz si la demande d'extériorisation constitue un rapprochement au domicile des parents

B - pas d'extériorisation en **mai** (pour DFASM2) ou **septembre** en cas d'examen à repasser lors de cette session

C - 2 mois de : Médecine interne/Nutrition/Gériatrie/Diabétologie/Néphrologie

D - 2 mois de : Neurologie / Nutrition / Rhumatologie / Oncologie / Endocrinologie **OU** Cardiologie (1mois) couplé uniquement avec Pneumologie (1mois)

E - pour toute extériorisation accordée, l'Hôpital **vous déduira 2,5 jours de congés annuels par mois** extériorisé

QUELQUES RÈGLES A CONNAITRE

1. Les stages **en dehors de l'Alsace** doivent avoir une **durée effective minimale de 1 ou de 2 mois consécutifs si stage à plein temps (DFASM1 ou DFASM2) ou de 2/3 mois à mi-temps + 2 mois de stage d'été (pour les DFASM3).**
2. Seront **automatiquement refusées** (quelles que soient les raisons exposées) les extériorisations :
 - a) pour les mois de novembre, janvier, mars et mai pour une extériorisation à l'étranger si le candidat a des examens ou des séminaires à valider, notamment pour les DFASM2 qui ne peuvent accéder en DFASM3 qu'en n'ayant aucun enseignement en retard.
 - b) pour des stages en **France métropolitaine**, dans les **DOM ou les TOM ou les COM français** si le service hospitalier sollicité **n'est pas agréé** pour l'accueil de stagiaires du 2e cycle par la Faculté de Médecine de rattachement : c'est le cas des hôpitaux de La Réunion, des Antilles, de la Guyane, de Saint-Martin, de Tahiti, de la Nouvelle-Calédonie, de Saint-Pierre et Miquelon, de Mayotte, etc.
 - c) pour des stages dans **un pays étranger** avec lequel la Faculté de Médecine de Strasbourg a passé une ou des convention(s) interuniversitaire(s), lorsque la demande est faite **en dehors des hôpitaux concernés par cette convention.**
 - d) pour des stages dans un hôpital à l'étranger **en surnombre** par rapport aux nombres de places fixées par la convention interuniversitaire passée avec Strasbourg.
 - e) pour des demandes **peu convaincantes** à la lecture des motivations personnelles.
 - f) pour toutes les **nouvelles demandes** formulées **après un refus** d'extériorisation pour le bimestre concerné.
3. Les **autorisations** pourront être accordées **dans la limite du nombre de postes ouverts à l'extériorisation (par pays, par destination ou par promotion)** selon l'**ordre suivant** :
 - a) pour une même destination, aux étudiants de DFASM3 puis Auditeurs Libres, puis de DFASM2, et ensuite de DFASM1,
 - b) aux étudiants ayant déjà accompli un **séjour d'études à l'étranger** (dans les Facultés de l'ECTS), **si aucune autre demande d'extériorisation n'a déjà été accordée pour un précédent stage extériorisé** : dans ce dernier cas, cette priorité d'acceptation n'est plus de mise.
 - c) aux **étudiants habitant au Luxembourg** qui souhaitent effectuer leur stage au Grand-Duché de Luxembourg
 - d) aux étudiants qui sollicitent une affectation dans un hôpital installé dans la **ville de résidence permanente du père/mère** (joindre justificatifs de la résidence des parents : fiche de téléphone ou d'électricité)
 - e) aux étudiants sollicitant un stage dans **un hôpital** avec lequel la Faculté a **passé une convention**
 - f) aux étudiants **n'ayant jamais obtenu** précédemment **une extériorisation** en DFASM3N, DFASM2 ou DFASM1
 - g) en cas d'égalité, départage selon la moyenne des résultats obtenus à tous les modules passés depuis le DFGSM3 ou, pour les étudiants de DFASM1, à la moyenne générale obtenue en DFGSM3 à l'ensemble G1, lors de la 1re session de juin,
4. Les étudiants **qui auront des examens ou des séminaires à passer** (notamment ECN3 en mai de DFASM2 et a fortiori en septembre) devront être de retour **pour les épreuves, car aucun examen ne pourra être passé en dehors de Strasbourg et donc à l'étranger par envoi des sujets par mail/télécopie** du fait notamment des examens sur tablette électronique : en conséquence, leur extériorisation devra impérativement se faire à un autre moment.
5. Pour certains pays, **le départ de deux étudiant(e)s pourrait être privilégié**, sauf si l'étudiant(e) dispose d'un accueil ou d'une prise en charge sur place par des parents ou des amis résidant dans le pays (justificatifs à joindre à la demande).
6. **Avant d'arriver dans le pays étranger et pour des raisons de sécurité**, l'étudiant(e) devra signaler par écrit, **au service culturel de l'Ambassade de France** de l'État d'accueil, les **dates précises de son séjour ainsi que son adresse et son téléphone sur place.**
7. L'étudiant(e) devra disposer d'**une prise en charge** pour accomplir un tel stage **en dehors de la France** en contractant une **assurance personnelle** auprès de l'organisme ou de la mutuelle de son choix.
8. Les étudiants sollicitant une extériorisation en dehors des pays francophones, devront joindre un **justificatif de leur niveau de langue en anglais** ou de **la langue du pays d'accueil.**

PIECES JUSTIFICATIVES

● Stages non-conventionnés :

- Joindre les **accords d'accueil de principe** du Directeur de l'Hôpital, du Chef de Service et, en plus pour un stage en France métropolitaine (en DOM ou TOM), du Doyen de la Faculté de Médecine de rattachement.
- Joindre également un **descriptif du service d'accueil** et des **charges** qui seront confiées aux stagiaires.
- Préciser la **période** de stage et indiquer s'il se déroulera durant les **matinées** ou à **temps plein** (dans ce cas la durée du stage ne peut être réduite de moitié pour les étudiants de DFASM3).
- Joindre une **lettre de motivation**

● Stages conventionnés :

- Pour les demandes conventionnées, veuillez joindre : un **CV** sur une page, une **lettre de motivation** et une **copie du passeport en cours de validité** (plus, les cas échéants, les formulaires propres à la destination demandée). L'accord d'accueil ou le descriptif du service ne sont pas nécessaires pour les hôpitaux relevant des Facultés ayant passé une convention avec la Faculté de Médecine de Strasbourg.

À l'issue de leur extériorisation et **avant le 15 septembre** ou le 15 octobre (si extériorisation en septembre), les étudiant(e)s devront remettre au Bureau des stages de la Faculté leur **rapport de stage** qui sera exigé pour la validation de cette période.